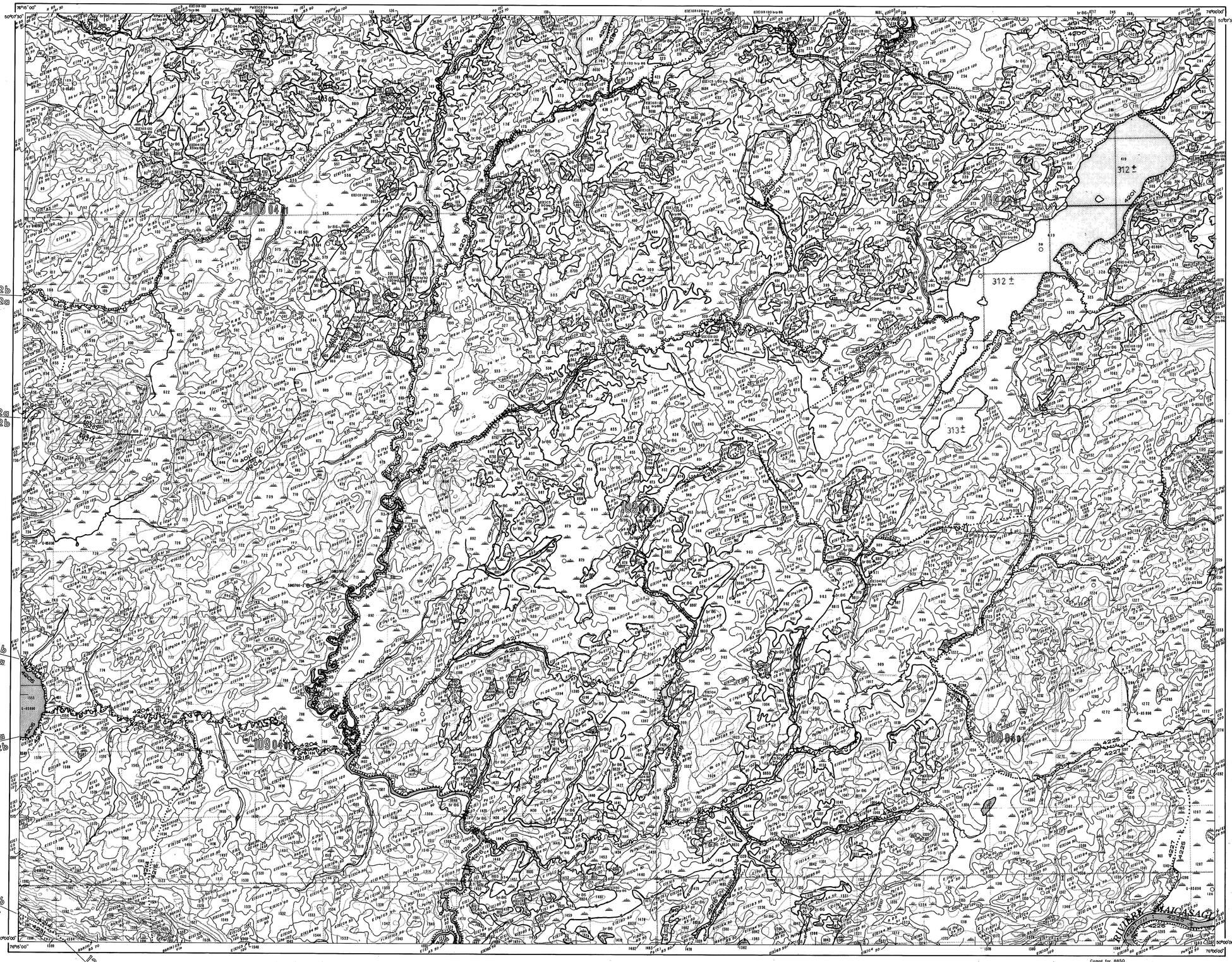

Compt. for. 8850

Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (laricin)
— — à peuplier
— — à bouleau (jaune)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue) (E)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (prédominance de sapin et/ou épinette blanche) (SB)
— — (prédominance de sapin baumier) (SBP)
— — (prédominance de épinette noire) (EPN)
— — (prédominance de épinette rouge) (EPR)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse) (S)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à mélèze
— — (prédominance de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à mélèze
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation) (Th)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation) (Pr)
MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	FI Pg	FI Pg (F)
— — — avec pin blanc	FI Pb	FI Pb (F)
— — — avec pin rouge	FI Pr	FI Pr (F)
— — — avec mélèze	FI Me	FI Me (F)
— — — avec sapin	FI Sa	FI Sa (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	FI E	FI E (F)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BP Sa	BP Sa (F)
— — — avec épinettes noire ou rouge	BP E	BP E (F)
— — — avec pin blanc	BP Pb	BP Pb (F)
— — — avec pin rouge	BP Pr	BP Pr (F)
— — — avec pin gris	BP Pg	BP Pg (F)
Bouleaux à bouleau jaune avec sapin	BJ Sa	BJ Sa (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	FI Pb	FI Pb (F)
— — — avec pin rouge	FI Pr	FI Pr (F)
Peuplements avec peuplier	Pe Sa	Pe Sa (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinettes noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec sapin	Pe Sa	Pe Sa (F)
Épinettes rouge résineuse	Er R	Er R (F)
Épinettes résineuses	Er E	Er E (F)
Mélangés d'feuillus tolérants	M FI	M FI (F)
— — — sur station sèche	M FI	M FI (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Bouleaux jaunes
Peupliers
Épinettes rouge
— à bouleau blanc et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantations d'feuillus à sapin
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES
10 (ans)	0-30 ans	10-70 (ans)
30	31-60 "	30-70 "
50	61-80 "	50-80 "
70	81-100 "	70-90 "
90	101-120 "	90-120 "
120	121 et plus	120-150 "
		150-70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplement à dominance de haut: tolérance inégale des tiges entre 0 et 80 ans. Autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 80 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplement à dominance de haut: tolérance inégale des tiges entre 80 et 120 ans. Autres peuplements (majorité des tiges plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	25m	17m	12m	7m	4m	1m	0m
	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	Aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 80 %	**
Abrupte	81 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SI 21 (3) 50 H (3)
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C3 189 01
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTE FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. SIGNATURE: [signature]

CARTE FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 / Année de révision : ;

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 87
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 109
Bloc d'aménagement: 04
Concessionnaire ou autres: 01
Bassin hydrographique: 403 05 *
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98 400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4202 *
Région écologique: 12a *
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-7	32-K-8	32-J-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-2	32-K-1	32-J-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-15	32-F-16	32-G-13	

32 K/1 S.E.

2